



CHARTRE DE SÉCURITÉ COVID-19

La charte de sécurité COVID-19 est une initiative volontaire pour les entreprises de la République d'Irlande qui vise à rassurer les visiteurs sur la mise en place de procédures d'hygiène et de sécurité approuvées par le gouvernement. En plus des directives opérationnelles sectorielles irlandaises destinées aux entreprises touristiques sur la manière de respecter les recommandations du gouvernement en matière de santé, les entreprises qui adhèrent à la charte et affichent le logo de la charte s'engagent à respecter et à adhérer à des protocoles de sécurité sanitaire stricts.

Les visiteurs peuvent être assurés que toutes les entreprises et leur personnel qui affichent le logo de la Charte de sécurité COVID-19 se sont engagés à respecter des protocoles d'hygiène et de sécurité stricts et:

- ont une bonne compréhension de l'infection COVID-19.
- sont conscients de leur rôle et de leur responsabilité dans la prévention de la propagation de COVID-19.
- ont une bonne compréhension des précautions de base nécessaires pour contrôler l'infection.
- démontrent systématiquement une technique et des pratiques correctes de lavage des mains.
- appliquent toute cette expertise dans le cadre des activités de l'entreprise.

POUR NOUS CONTACTER

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous contacter

info@meetinireland.com

ou au numéro de téléphone

+353 1 884 7152